

lique germination d'établissements religieux! Voyez ces nombreux collèges! Leur mission sera d'entretenir la vie chrétienne dans l'âme de nos enfants, de former à la vie sacerdotale les âmes d'élites que Dieu appelle au divin sacerdoce. Puis viennent tour à tour les communautés de la Providence, du Bon-Pasteur, de la Miséricorde, de Jésus-Marie, de Sainte-Anne, de Sainte-Croix, du Précieux-Sang, du Carmel, de l'Immaculée-Conception; ordres religieux appliqués à la vie active et à la vie contemplative.

C'est ici, mes frères, qu'il faut nommer la communauté des Petites-Filles-de-Saint-Joseph; c'est ici qu'il faut expliquer la raison de son existence.

Le vénéré Père Mercier avait conçu le dessein d'établir une communauté de filles pieuses, obéissantes, laborieuses, qui s'offriraient, sans réserve, à Notre-Seigneur, pour servir le clergé, en contribuant à la sanctification des séminaristes, par leurs prières et leurs mortifications, en consacrant leur temps et leurs forces à travailler pour eux. Elles devraient aussi prier, travailler pour les directeurs des séminaires, pour les prêtres employés à l'exercice du saint ministère, pour les missionnaires dévoués à la conversion des âmes. Saint Joseph, le modèle des âmes qui unissent l'oraison aux occupations extérieures, serait leur Père et leur Protecteur. Choies par la Divine Providence pour une œuvre si sublime, elles devraient demeurer cachées aux yeux du monde, humbles à leurs propres yeux, et toujours dignes de leur modeste nom de Petites-Filles-de-Saint-Joseph. La réalisation de ce projet, circonstance vraiment providentielle, s'effectuait l'année même où le grand-séminaire de Ville-Marie, prenant des développements considérables, allait s'établir sur les pentes de la montagne, qui domine la ville. C'était en 1857. Des jeunes gens, envoyés par leurs évêques, de tous les points de l'Amérique du Nord, arrivaient de plus en plus nombreux, recevoir la direction des prêtres de Saint-Sulpice. Le fondateur de la petite communauté s'était inspiré du texte de saint Luc, cité au début de ce discours. De même que les saintes femmes s'occupaient à pourvoir aux besoins du Collège Apostolique, ainsi les Petites-Filles-de-Saint-Joseph auraient-elles pour mission de prendre soin des jeunes clercs et des ministres de Jésus-Christ. La règle, rédigée par lui-même, faisait admirablement rentrer dans ces vues, jusque dans les moindres détails, les humbles ouvrières, vivant de la vie cachée en Notre-Seigneur. Pour imprimer à cette fondation, le cachet d'une œuvre vraiment apostolique, il en soumit le plan à ses supérieurs ecclésiastiques, ainsi qu'à ses confrères, appliqués à la formation des jeunes clercs dans nos séminaires. Tel est, mes frères, le but que s'est proposé, il y a cinquante ans, le vénéré fondateur de cet Institut.